



Paris le 12 septembre 2008

Communiqué de presse

PLFSS 2009 : De sévères interrogations et une inquiétude grandissante

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

La gifle donnée par le gouvernement, tant pour le système conventionnel que pour le fonctionnement même du système de santé en France, inquiète les masseurs-kinésithérapeutes :

A la lecture d'un premier jet du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 (PLFSS), de nombreuses interrogations subsistent et chez les professionnels de santé et chez les parlementaires eux-mêmes. Comme le souligne Jacques DOMERGUE, Député de l'Hérault et président du Conseil national de la chirurgie : *Ne tapons pas sur ceux qui réalisent les actes*

Le retour à la maîtrise comptable, clairement affiché par le Gouvernement est inadmissible. Inadmissible qu'une seule tête, en l'occurrence, *le directeur de l'assurance maladie soit habilité à modifier les tarifs des actes et des prestations des professionnels de santé, de façon " unilatérale ", même s'ils relèvent d'un accord conventionnel avec les syndicats.*

Ce texte marquerait ni plus ni moins, la fin de toute vie conventionnelle et du système paritaire tout court.

Quel intérêt à signer une convention avec une date d'application qui pourrait être repoussée aux calendes grecques ?

Quel intérêt à signer une convention avec une revalorisation tarifaire qui pourrait être diminuée unilatéralement ?

Pourtant la reprise de la vie conventionnelle est prévue début octobre. Si ce n'est pas un leurre, cette reprise sera, pour la FFMKR, un véritable test entre l'adéquation de la volonté politique et la réalité du terrain.

Cependant, la fronde interprofessionnelle faisant son chemin, le gouvernement vient de mettre de l'eau dans son vin.

Les dernières déclarations de madame Roselyne BACHELOT, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative qui a « réaffirmé son soutien et sa confiance au système conventionnel, assurant qu'il n'était pas question de mettre en place un système de lettre-clés flottantes », se veulent rassurantes. La FFMKR prend acte desdites déclarations mais reste plus que vigilante.

La FFMKR n'hésitera pas à engager le bras de fer plus avant si les propositions devaient se maintenir en l'état dans le texte final.

Il est hors de propos, que les kinésithérapeutes, professionnels de santé, paient la facture d'un ONDAM de ville insuffisamment approvisionné et dont le caractère artificiel de fixation a été démontré dans le récent rapport de la Cour des comptes.

Dans le cadre du PLFSS 2009, la FFMKR sera très attentive, tant au niveau de l'ONDAM de ville, qu'à la fongibilité entre les deux enveloppes ville-hôpital.

La réponse que proposera le gouvernement, traduira sa volonté quant aux moyens qu'il souhaite donner aux professionnels de santé libéraux, pour effectuer correctement la prise en charge des patients avec une qualité de soins irréprochable, mais aussi, dans quelle mesure il souhaite faciliter les transferts ville-hôpital.

Soigner plus, soigner mieux ou ne plus pouvoir soigner ! Là est la vraie question. Au gouvernement de répondre

3 rue Lespagnol
75020 Paris

tél. : 01 44 83 46 00

fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

Alain BERGEAU, Président

06 80 25 96 34

